

Groupe scolaire Maurice TEILLET

30 route de Saint-Germain 24520 COURS-DE-PILE – Tél : 05 53 74 48 31 – Courriel : ce.0240372z@ac-bordeaux.fr

Conseil d'école du 9 novembre 2023

Ordre du jour : Présentation des membres du conseil – Effectifs et répartitions, personnel – Vote du règlement intérieur – Élections (modalités 2024) – Evaluations nationales CP, CE1 et CM1 - Projets d'école et de classes.

Présent(e)s :

Professeurs : Mme HARDY, Mme GRASSI, Mme LIORET-LEBOURG, Mme COEUR, Mme SONDERER, Mme COURTABESSIS, Mme GENOVESIO, Mme MESPLÈDE.

AESH : Mme RICHER,

Représentantes des parents d'élèves : Mmes VIGNERON, OLAZABAL, MERLOS, PIET, NOUGUEY-DARCE, DE SOUSA, NAVAL, LEVASSEUR

Représentants de la mairie : Mme BELUGUE et M. RUDELIN, adjoints

Excusé(e)s : Mme BRISSIAUD, Inspectrice – M. CAPURON, Maire de Cours-de-Pile Mme MARTIGNAGO, professeur, Mme JALADON et Mme PEUGNY, AESH, Mme CHARRUT, représentante des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme GRASSI

• Présentation des membres du conseil

• Effectifs et répartitions.

- PS/MS de Mme HARDY : 13 + 10 soit 23 élèves
 - MS/GS de Mme GRASSI : 7 + 16, soit 23 élèves
 - CP de Mme LIORET-LEBOURG : 20 élèves + 1 à partir de la semaine prochaine
 - CE1 de Mmes COEUR et MARTGNAGO : 22 élèves
 - CE2 de Mme SONDERER : 20 élèves
 - CE2 / CM1 de Mmes COURTABESSIS et GENOVESIO : 21 élèves (6+15) + 1 à partir de la semaine prochaine
 - CM2 de Mme MESPLÈDE : 23 élèves
- soit un effectif total de 152 élèves répartis sur les classes.
Effectifs à peu près stables.

Pour la rentrée 2024 : 16 arrivées sont prévues à ce jour (23 départs prévus CM2 → 6ème)

La procédure de carte scolaire est rappelée aux membres du conseil d'école, ainsi que la situation des 3 dernières années.

• Personnel :

3 AESH cette année dans l'école : Mmes Christelle RICHER, Frédérique JALADON et Valérie PEUGNY accompagnent 6 élèves ayant des dossiers MDPH dans l'école.

3 ATSEM : Sylvie COLIN, Nathalie BOURG, Elena LAJARETTIE assistent les enseignantes de maternelle et le début de matinée en CP.

• Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur a été mis à jour. Soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Il sera communiqué aux parents par mail et consultable dans les locaux de l'école sur demande.

• Élections des représentants de parents d'élèves :

Cette année, la seule liste constituée de 9 parents a été élue avec 64 % de participation.

Le vote a été réalisé par correspondance conformément à la décision prise au conseil d'école précédemment.

Pour la rentrée 2024, une nouvelle modalité de vote devrait être disponible : le vote en ligne.

Ce mode de vote pour les élections de représentants des parents d'élèves au conseil d'école est soumis au vote : adopté à l'unanimité. Si la mise en place du vote en ligne n'est pas effective à la rentrée 2024, le vote par correspondance restera la modalité choisie par les membres du conseil d'école.

• **Point sur le plan Vigipirate :**

Suite aux derniers attentats ayant touchés notre pays et au contexte tendu de ces dernières semaines, le plan Vigipirate a été renforcé. Pour permettre aux adultes de l'école de rester vigilants lors de l'accueil et du départ des élèves, les parents sont invités à ne pas stationner trop longtemps aux abords de l'école et ne franchir les barrières de sécurité mises en place autour de l'école élémentaire qu'en cas de nécessité de rencontre avec une enseignante ou la directrice. Les parents eux aussi peuvent exercer cette vigilance et se rapprocher des adultes de l'école en cas de doute. Ces mesures sont prises dans l'intérêt de la sécurité des enfants et des personnels de l'école.

Pour la sécurité de tous, il est rappelé aux familles que le stationnement doit se faire uniquement sur les places de parking prévues (à côté de l'école, sur la place du village ou derrière la boulangerie) mais en aucun cas sur les voies de circulation (route et parking).

• **Évaluations nationales CP, CE1 et CM1 :**

Les évaluations nationales de CP, CE1 et CM1 ont été passées pendant la deuxième quinzaine de septembre. Les parents des élèves de CP et CM1 ont été reçus lors d'une réunion collective pour faire présenter les évaluations et les conditions de passation, ainsi que les modalités de lecture des résultats. Pour les enfants présentant certaines difficultés, les parents ont été rencontrés individuellement.

En CP, pas de gros point noir. Un point a été fait avec l'enseignante de GS sur les points à améliorer en résolution de problème et phonologie.

En CE1, les résultats sont mitigés, sans surprise vu l'année de CP compliquée.

En CM1, résultats très corrects sauf en calcul mental, mais le problème pourrait venir des modalités d'évaluation.

• **Point sur les travaux :**

Les nouveaux bâtiments sont bien avancés. La nouvelle cantine devrait être utilisée à la rentrée des vacances de Noël, les classes de maternelle à la rentrée des vacances de février.

-> des aménagements seront à prévoir dans les nouveaux locaux : étagères,...

• **Coopérative scolaire :**

Mme GRASSI en est la mandataire ainsi que Mmes HARDY et COURTABESSIS.

Solde du compte au 10 septembre 2023 : 3 546,76€

Entrées 2022/2023	1 635,47
Coopé	1 005
Vente photos	630,47
	(vente 3 241 - Barreto 2 610,53)

Dépenses :

achats en commun pour les classes : et pour les sorties	642,55 (ballons, cerceaux des cours, adhésion OCCE, frais bancaires) 1 252,42 (abonnements, petit matériel éducatif, librairie,...) 1 098,01
---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

• **Projets de classes :**

- L'ensemble des classes de l'école a participé du 18 septembre au 8 octobre à la « classe de découverte à l'école » LES SENTIERS DE L'EPHEMERE menée en collaboration avec la troupe de La Gargouille basée à Bergerac. Ce projet a été porteur dans de nombreux domaines et le travail débuté pendant la résidence de la troupe se poursuit dans différentes classes. Tous les enfants et leurs familles se sont pleinement impliqués dans le projet.

Outre les apprentissages permis, ce projet aura également lancer l'année scolaire sur une note positive et dynamique.

- Les classes de MS/GS et CP fréquenteront la piscine au deuxième trimestre (une classe de moins que les autres années pour ne payer qu'un seul bus cette année. Pour l'année 2024-2025, l'élargissement du projet à 4 classes est envisagée).
- Les classes de la MS aux CM1 fréquentent 1 à 2 fois par mois la médiathèque du village, en collaboration avec les bénévoles qui la gèrent.
- Un projet rollers est prévu dans la classe de CP et un projet vélo sera mené dans les classes du CE2 au CM2 en fin d'année scolaire.

- Conseil d'école junior (délégués des élèves) : la première réunion s'est tenue mardi 7 novembre.
Échanges très intéressants.

Beaucoup de remarques/demandes concernant la cour de récréation.

Exemple de demandes : banc de l'amitié, coin lecture, sac de jeux pour chaque classe (cartes, dessins, billes), billodrome (on attend le résultat de l'appel à projet du conseil départemental), agrandissement du préau, de la cour, structure de jeux, ... et les toilettes : besoin de pouvoir s'essuyer les mains, d'affiches pour inciter à les maintenir propres, ...

- Poursuite du projet EMILE en anglais et allemand : les interventions de la professeur d'allemand débutent ce vendredi 10 novembre.

Il y aura de la géographie et de l'art plastique en allemand et de la littérature en anglais.

- Poursuite du projet pHARe : on reprend notre idée de semaine de la bienveillance.

Le ministère impose une enquête anonyme du ce2 au cm2 sous la forme d'une liste de questions dont la réponse est graduée de 1(jamais) à 4(souvent) à laquelle les élèves ne sont pas obligés de répondre.

En février, il y aura une journée de prévention concernant les écrans et les réseaux et la participation au concours d'affiche contre le harcèlement.

Questions des représentants de parents d'élèves :

- Est-il possible de fermer le parking le long de l'école élémentaire en raison des incivilités des usagers (non respect des emplacements matérialisés, notamment à 16h30 et pendant les garderies) ?
Problème signalé aussi par les élèves lors du conseil des délégués.
Propositions : Les règles seront mentionnées dans ce compte-rendu.
 Mme Bellugue va voir ce que la mairie peut faire.
 Opportunité d'un rappel dans les cahiers rouges ?
 Éventuellement, création d'un parking dédié aux personnels de la mairie et de l'école de l'autre côté de la rue ?

Le prochain conseil d'école devrait avoir lieu en mars 2024.